



Réunion commission de suivi « Départs Volontaires » à Garchizy le 4 novembre 2009

93 dossiers sur l'Etablissement de Bourbon-Lancy et 16 sur Garchizy ont été validés pour les départs volontaires. Les salariés seront contactés prochainement afin de permettre les départs entre fin novembre et fin décembre 2009.

Notez que lors de cette réunion, **la Direction a confirmé qu'elle n'a pas eu de réponse favorable** concernant l'indemnisation du chômage partiel à 75%...contrairement à ce que vous avez peut être lu.

Réunion Aménagement du Temps de Travail à Bourbon-Lancy le 5 novembre 2009

La 5^{ème} semaine de congés est fixée pour la période du Jeudi 24 décembre au Dimanche 3 janvier 2010 inclus. Reprise le Lundi 4 janvier 2010.

Pour les salariés en VSD, les congés sont compris entre le samedi 26 décembre (25 décembre non travaillé) et le samedi 2 janvier 2010 inclus. Reprise le Dimanche 3 janvier 2010.

La Direction a indiqué que la journée de tradition (lendemain de Noël) n'est pas acquise cette année puisqu'elle n'est pas positionnée sur un jour de travail.

Indemnisation à 75 % : La Direction a précisé que **les probabilités** au versement étaient, selon elle, favorable.

Réunion extraordinaire du Comité d'Etablissement à Bourbon-Lancy le 5 novembre 2009

M. Martin D. sera muté au service achat.

Inventaire 26,27 et 30 novembre 2009 : Suite à un manque de volontaires, la Direction va établir une liste de salariés en sachant que ceux qui se sont déjà manifestés seront prioritaires.

Dans le cadre de la Grippe H1N1, la Direction nous informe qu'elle a élaboré son plan de continuité de l'activité pour l'Etablissement. Elle envisage des mesures d'organisation du travail (par ordre chronologique): Alternance des postes, rappel des personnes du poste opposé, modification du calendrier (Augmentation du temps d'ouverture) et recours aux heures supplémentaires ou horaires décalés. Un numéro d'appel commun sera mis en place.

En fonction des scénarios, la Direction s'adaptera à la situation (vestiaires, restaurant d'Entreprise, etc...)

Indemnisation à 75% ou comment nous berner ?

Pour la CGT, le délai de versement traîne mais qu'en est-il des subventions que l'Entreprise perçoit depuis novembre 2008 dans le cadre du chômage partiel ?

Il est vrai que l'espoir fait vivre et que cette attente de versement permet à l'Entreprise de motiver ses troupes et d'entretenir le moral des salariés pour obtenir des certifications comme ISO TS.

L'objectif ne serait-il pas de ralentir au maximum le paiement pour garantir l'excellence avec la médaille d'argent dans le cadre du WCM. Allez savoir...tout est possible.